

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NO 2**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3492-2002</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>21 novembre 2003</i>
Pièces n°: <i>HQD-13</i>
<i>doc. 6.2</i>

Engagement # 2 :

Produire, si elle existe, l'étude d'impact effectuée par monsieur Loiseau quant aux conséquences que pourraient entraîner les hausses tarifaires proposées sur la demande du secteur industriel. (demandé par AQCIE).

Réponse :

Hydro-Québec Distribution n'a pas réalisé d'étude d'impact des hausses tarifaires sur la demande du secteur industriel. Les prévisions de la demande de ce secteur sont établies sur la base d'informations transmises par les clients eux-mêmes sur leur planification. La dernière consultation, réalisée après le dépôt de la requête tarifaire, n'indiquait aucune modification des intentions de consommation de cette clientèle pour 2004. D'ailleurs, Hydro-Québec Distribution intègre à sa prévision des réductions de consommation uniquement lorsque indiquées par les clients.